Bulletin administratif n° 10, octobre 1910, pp. 1045-1048

A la veuve éplorée, à sa famille, j'adresse l'expression de nos sincères condoléances.

Et toi, cher ami, en t'assurant que ton souvenir restera gravé dans notre mémoire, reçois, au nom de nos collègues et en mon nom personnel, notre dernier et suprême adieu.

Nous renouvelons à la famille de notre regretté camarade Wolff, l'expression de nos sympathiques condoléances.

Le Secrétaire
de la Commission régionale,
A. Le Blanc
(Aix 1896).

LECART (Jean-Baptiste)

Châlons 1868.

Un de nos meilleurs Camarades, Lecart J.-B. (Châl. 1868), est mort soudainement, le 30 septembre 1910 à Paris.

Ses obsèques ont eu lieu le 4 octobre, et un grand nombre de nos Camarades sont venus se joindre à sa famille pour conduire notre ami à sa dernière demeure.

Nombreuses ont été les fleurs et les couronnes déposées sur son cercueil; parmi ces dernières on remarquait, au premier rang, la couronne de notre Société et celles de ses Camarades de promotion.

Au bord de la tombe, notre ami Guillaume, vice-président de notre Société, membre du Comité de la Société française des Ingénieurs coloniaux a, tout vibrant d'émotion, prononcé le discours suivant :

DISCOURS DE M. GUILLAUME (Châl. 1868)

Mesdames, Messieurs,
Mes chers Camarades,

Au nom de la Société des Anciens Élèves des Écoles nationales d'Arts et Métiers et de ses Camarades de promotion à l'École de Châlons, ainsi qu'au nom de la Société française des Ingénieurs coloniaux dont il fai-

sait également partie, je viens dire un suprême adieu à l'excellent Camarade, à l'ami bon et sûr que nous perdons.

Je le fais avec une profonde tristesse et l'émotion la plus vive, émotion et tristesse que nous ressentons tous au plus haut degré devant cette tombe ouverte d'une façon si soudaine.

La mort se joue des vivants! Elle semble se complaire à frapper parmi les meilleurs et les plus forts, à les abattre d'un seul coup, comme pour nous rappeler ainsi combien peu de chose est notre pauvre humanité devant l'immensité de l'Univers et son éternité.

Qui eut dit, hier encore, à la vue de l'homme fort, vaillant, dans la plénitude de ses facultés, qu'était Lecart, que nous viendrions aujourd'hui pleurer sur sa tombe!

En présence d'une telle chose, l'esprit demeure confondu et ne peut que se replier sur lui-même, sans trouver d'autre raison d'apaisement que l'absolue nécessité dans laquelle nous sommes tous de subir l'irréparable.

Parler du cher disparu, revivre avec lui un peu du passé est encore ce qu'il y ait de plus efficace pour atténuer, dans la mesure du possible, l'acuité de notre douleur.

Originaire de Noircourt (Aisne), Lecart fut admis en même temps que moi à l'École nationale d'Arts et Métiers de Châlons. C'était en 1868 et c'est de cette époque que date notre amitié, laquelle n'a fait que grandir d'année en année depuis lors.

A l'École, ce fut un travailleur intelligent et un camarade d'une aménité parfaite. Aussi y fut-il l'ami de tous.

Dès sa sortie, il entra dans l'importante maison Pierrard, Parpaite et fils, de Reims, filateurs et constructeurs de matériel pour filatures et tissages. Il y débuta comme ajusteur et monteur, puis fut dessinateur et ingénieur.

Il ne quitta cet établissement que pour reprendre à son compte, à Meaux, une maison dont la spécialité était l'installation complète de moulins et la construction et la réparation de tout le matériel de meunerie.

Il avait alors vingt-trois ans, c'est-à-dire qu'il était à la tête d'un établissement de cette importance à un âge où beaucoup ne sont encore qu'étudiants.

Il déploya là une activité extrême qui lui valut d'abord un plein succès. Il annexa alors la mécanique générale à sa spécialité d'appareils de meunerie, ce qui l'amena à donner, d'année en année, plus d'extension à ses

entreprises et, partant, aux risques encourus. A la suite de circonstances tout particulièrement défavorables au sujet d'une entreprise beaucoup plus importante que les précédentes, et alors que des capitaux sur lesquels il avait compté vinrent à lui manquer, il dut céder sa maison très rapidement et à des conditions extrêmement désavantageuses.

Il le fit avec une décision, une lucidité et une loyauté qui forcèrent le respect. Il n'avait que vingt-huit ans quand lui advint cette adversité.

Les fortes épreuves sont des pierres de touche : elles abattent les faibles tandis qu'elles trempent les vaillants, et, certes, Lecart était un vaillant; Sans perdre de temps, sans se laisser aller à un découragement inutile, il vint à Paris, pauvre d'argent, mais riche de volonté, pour y recommencer sa carrière.

Nous savons tous combien il y a réussi; sa ténacité au travail, l'expérience que lui avaient value ses épreuves mêmes, ses aptitudes naturelles, ses connaissances étendues tant en matière industrielle qu'en matière de contentieux, et, par-dessus tout, la force et l'intégrité de son caractère en firent l'ingénieur-expert éminent dont la haute valeur fut appréciée plus encore, peut-être, par ses adversaires que par ses clients.

Un tel exemple, en ce qu'il montre qu'on ne doit se laisser décourager par rien, est un enseignement pour tous.

Je n'ai pu rappeler ce passé de notre ami sans évoquer le souvenir de sa compagne si dévouée, si courageuse pendant ces temps d'épreuves, toujours si accueillante pour les amis de son mari, de la femme exquise qui si prématurément enlevée à l'amour des siens. Dans notre douleur, nous associons pieusement son cher souvenir à celui de son mari.

En terminant, j'adresse mes sentiments d'extrême condoléance et d'affectueuse sympathie à la famille éplorée de notre ami : à sa chère fille, à son cher fils et à sa chère belle-fille, à ses frères et sœur et à tous les siens.

Maintenant, mon cher ami, mon vieux camarade, bien que je ne puisse me faire à l'idée que nous ne nous verrons plus, il me faut te dire adieu....

Repose en paix! Et si dans un au-delà auquel incite à croire l'innombrable pluralité des mondes, de même que l'infini de la pensée, il est une survie qui soit pour chacun une poursuite et une conséquence de sa vie terrestre, tu ne peux manquer de t'y trouver en bonne place, car, ici bas, tu fus bon et tu fis ton devoir selon ta conscience.

C'est sur cette pensée que je t'adresse, Ami, mon suprême adieu!

Profondément émue, l'assistance se sépara ensuite, chacun emportant dans son cœur le souvenir du cher disparu.

Puissent l'expression de nos regrets unanimes et de la vive sympathie que nous avions pour le défunt, être un adoucissement pour les siens.

V. Jouanest
(Châl. 1868).